

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

26^{ème} année - N°5029 - Vendredi 26 Décembre 2025 - Prix : 200 Fc

CRISE ÉNERGÉTIQUE À NGAZIDJA

Les délestages s'intensifient



Photo d'illustration

Depuis plusieurs jours, la capitale et ses périphéries subissent de fréquents délestages. À Moroni, la population endure plus de cinq coupures quotidiennes, tandis que dans les zones périphériques, l'électricité est interrompue pendant plusieurs heures, de jour comme de nuit ils sont délestés plusieurs heures dans la journée et plusieurs heures aussi dans la nuit.

Une crise énergétique secoue Ngazidja ces derniers temps. Depuis plusieurs jours, Moroni et ses environs, ainsi que les régions du nord et du sud de l'île, subissent des coupures de courant intempestives et prolongées.

Dans la capitale, on compte pas moins de cinq à six coupures par jour dans certains quartiers. Dans les périphéries de la capitale, ils sont délestés de 12h à 23h voire minuit parfois. Cette panne généralisée, qui paralyse la vie quotidienne et l'économie, survient paradoxalement alors que le pays s'est doté au mois de février 2025 de nouveaux groupes électrogènes et la présence de centrales solaires censées diversifier et sécuriser son approvisionnement.

LIRE SUITE PAGE 3

05 Radjab 1447
Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Décembre 2025

Lever du soleil:

05h 42mn

Coucher du soleil:

18h 32mn

Fadjr : **04h 30mn**

Dhouhr : **12h 11mn**

Ansr : **15h 47mn**

Maghrib: **18h 35mn**

Incha: **19h 49mn**



INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE CONCENTRATION DE POISSONS À ANJOUAN

Plus de poissons, moins de risques

Avec le soutien de l'ONG Dahari, l'association Malezi Mema des villages de Dzindri, Salamani, et Vassy à Anjouan vient d'installer un nouveau dispositif de concentration de poisson (DCP). Ce dispositif va améliorer la sécurité des pêcheurs mais aussi augmenter la production.

Une innovation majeure voit le jour au large des côtes anjouanaises. L'association Malezi Mema des villages de Dzindri, Salamani, et Vassy à Anjouan vient d'installer un nouveau dispositif de concentration de poisson (DCP). L'objectif affiché est d'augmenter significativement les prises et, surtout, renforcer la sécurité des pêcheurs qui s'aventurent au large. Selon les responsables de l'ONG Dahari, cette initiative accompagne l'extension récente de la réserve marine permanente dans

la zone. "Le DCP a été stratégiquement positionné afin d'assurer des bénéfices concrets aux pêcheurs en pirogue, qui sont les plus impactés par l'extension de la réserve. Les bénéfices des réserves permanentes se manifestent sur le moyen terme (3-5 ans), tandis que le DCP offre des résultats rapides : il augmente la productivité de la pêche, limite les longs déplacements en mer et contribue ainsi à améliorer la sécurité des pêcheurs", a expliqué Misbahou Mohamed, co-directeur de l'ONG Dahari.

Le DCP est installé à quelques kilomètres des côtes pour créer un habitat artificiel. Il attire d'abord les petits poissons en quête de refuge, puis les espèces plus grandes comme les bonites qui viennent s'en nourrir. Les pêcheurs peuvent observer les premiers résultats quelques semaines seulement après l'installation. Une action concrète pour trouver un équilibre entre la



préservation des récifs et soutenir les pêcheurs. Pour les pêcheurs d'Anjouan, souvent contraints de naviguer au gré de l'incertitude, cette technologie change la donne. "Avant, on partait parfois pour toute la journée avec l'espoir de tomber sur un bon banc. Maintenant, avec le DCP, on sait où aller. C'est plus rapide, plus efficace, et on rentre

avec des cales mieux remplies", témoigne Saïd Ahmed, pêcheur de Salamani. "La sécurité de nos pêcheurs est primordiale. Ce DCP agit comme un point de repère fixe et connu de tous. En cas de problème, il est plus simple de localiser et de secourir une équipe. C'est un progrès énorme pour la tranquillité d'esprit des familles", explique le porte-parole de l'association Malezi Mema des villages de Dzindri, Salamani, et Vassy à Anjouan.

L'augmentation prévisible des captures devrait avoir un effet positif direct sur l'économie locale. Une pêche plus abondante et régulière signifie davantage de revenus pour les pêcheurs, plus de poissons frais sur les marchés de Mutsamudu, Domoni et autres villes, et une possible baisse des prix pour les consommateurs.

NAY

ÉCONOMIE BLEUE

Mohéli mise sur sa jeunesse

À Fomboni, une formation dédiée aux jeunes et aux femmes a mis en lumière le potentiel de l'économie bleue comme levier de développement local. Portée par la Maison de l'emploi des Comores et financée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), cette initiative entend renforcer l'entrepreneuriat et l'autonomisation sur l'île.

Du 16 au 23 décembre 2025, la Chambre de commerce de Fomboni a accueilli une formation intensive destinée aux jeunes leaders et aux jeunes femmes de Mohéli, axée sur l'entrepreneuriat et l'économie bleue. Pendant une semaine, plus d'une trentaine de

participants ont bénéficié d'un renforcement de capacités visant à améliorer leurs compétences professionnelles et à favoriser la création et la gestion d'activités génératrices de revenus. Financé par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et mis en œuvre par la Maison de l'emploi des Comores, ce projet s'inscrit dans une dynamique de promotion de l'autonomisation économique des jeunes et des femmes. Selon Saïd Hassane, directeur général de la Maison de l'emploi des Comores, l'objectif principal est de faciliter l'accès des porteurs de projets au financement, tout en leur offrant un accompagnement technique solide. « Il ne s'agit pas seulement d'aider

financièrement, mais surtout de former, d'outiller et de guider les jeunes et les femmes afin qu'ils puissent créer et gérer durablement leurs propres entreprises », a-t-il expliqué.

La formation a porté sur plusieurs modules clés, notamment les bases de la gestion d'entreprise, l'élaboration de projets, la culture entrepreneuriale et les opportunités offertes par l'économie bleue. Un secteur stratégique pour les Comores, et particulièrement pour Mohéli, riche en ressources marines et côtières encore largement sous-exploitées. Pour le directeur général adjoint de la Maison de l'emploi, Arfachade Bacar, cette initiative traduit le rôle central de l'institution

dans l'accompagnement des jeunes et des femmes, que ce soit dans l'entrepreneuriat ou dans l'insertion professionnelle. « Grâce à l'appui financier de l'OIF, nous avons pu doter les participants de compétences de base en gestion et en entrepreneuriat. Cette formation s'est volontairement limitée à Mohéli, car l'île dispose d'un potentiel considérable dans le domaine de l'économie bleue », a-t-il souligné. En ciblant spécifiquement Mohéli, les organisateurs entendent encourager les initiatives locales dans des secteurs tels que la pêche, la transformation des produits halieutiques, le tourisme durable ou encore la protection de l'environnement marin. Une stratégie qui vise, à terme, à

contribuer au développement économique du pays tout en valorisant les ressources naturelles. À travers cette formation, la jeunesse et les femmes de Mohéli sont ainsi appelées à devenir des acteurs clés d'une économie bleue inclusive et durable, porteuse d'espoir et d'opportunités pour l'avenir de l'île. Omi, jeune entrepreneure originaire de Djoiezi et propriétaire de l'entreprise Omi Bleu Fashion, confie : « J'avais des idées, mais je ne parvenais pas à les structurer en un véritable projet. Grâce à cette formation, je sais désormais exactement ce que je dois faire ».

Riwad

RELIGION

Une quarantaine d'enfants initiés à la prière

La salle JAF de Mutsamudu a accueilli hier jeudi 26 décembre, une activité éducative et spirituelle réunissant près d'une quarantaine de participants, majoritairement des enfants et des adolescents entre 7 et 15 ans. Cette séance de formation religieuse était consacrée à l'apprentissage de la prière ainsi qu'aux principes fondamentaux de l'islam. Plusieurs parents ont accompagné leurs enfants, témoignant de l'intérêt accordé à cette initiative.

Encadrée par des religieux locaux, la rencontre visait à transmettre, dès le plus jeune âge, les bases de la pratique religieuse dans un cadre pédagogique et accessible. Une seconde séance est d'ores et déjà annoncée pour la semaine prochaine, afin de poursuivre le travail engagé. L'objectif principal de cette formation était de

familiariser les participants avec la salat, pilier central de l'islam, tout en abordant les comportements et les règles qui l'entourent. Les échanges ont porté sur des thématiques essentielles, telles que la puberté, l'importance de la prière dans la vie du musulman, les ablutions, l'habillement approprié ainsi que les attitudes à adopter avant, pendant et après la prière. Grâce à un langage simple et des exemples concrets, les encadreurs ont su maintenir l'attention des jeunes participants.

La séance a également donné lieu à des démonstrations pratiques. Les gestes de la prière ont été expliqués étape par étape, accompagnés de conseils sur les bonnes pratiques permettant d'assurer la validité et la concentration lors de l'accomplissement de la salat. Cette approche combinant théorie et pratique a favorisé une meilleure compréhension et encouragé les échanges à travers des

questions posées librement par les enfants. L'initiative est portée par Moudathir Abou el Magd et Idriss Mohamed Toufail, avec l'appui de l'oustadh Fakihi Salim. Ensemble, ils ont instauré un cadre propice à l'apprentissage et au dialogue. Selon les organisateurs, d'autres séances similaires sont prévues dans les semaines à venir afin d'assurer une continuité dans la formation et d'élargir le public bénéficiaire. Moudathir Abou el Magd explique que le choix de cette tranche d'âge répond aux recommandations religieuses qui encouragent l'apprentissage de la prière dès l'enfance. Il rappelle notamment les conditions de validité de la prière, telles que la propreté corporelle, l'accomplissement correct des ablutions, le port d'une tenue appropriée, le respect des horaires prescrits et l'orientation vers la Qibla.

De son côté, Idriss Mohamed

Toufail met l'accent sur la sensibilisation et la responsabilisation progressive des enfants. Il souligne qu'à partir de 7 ans, la pratique de la prière est fortement encouragée, et qu'à 15 ans, l'individu devient pleinement responsable de ses obligations religieuses. Il évoque également l'importance des ablutions, de la concentration, des invocations, des sunnah et de la prière collective,

notamment à la mosquée pour les hommes. Au-delà de l'apprentissage des gestes et des règles, cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de transmission des valeurs spirituelles, visant à accompagner la jeunesse dans la construction d'une pratique religieuse consciente et structurée.

Younes



CRISE ÉNERGÉTIQUE À NGAZIDJA

Les délestages s'intensifient

Suite de la page 1

Le phénomène n'épargne personne. Que ce soit à Moroni, à Mitsamiouli, à Mdjozezi dans le Hambou, les habitants et les entreprises subissent des interruptions de service pouvant durer des heures, aussi bien de jour que de nuit. « C'est pire que d'habitude. Le courant coupe sans préavis, plusieurs fois par jour. Le frigo ne maintient plus le froid », témoigne avec ameretume Fatima, habitante de la capitale. Les commerçants et les ateliers de menuiseries sont également en première ligne. « Avec ces coupures en journée, on n'arrive plus à répondre aux besoins de notre clientèle en cette période de Grand mariage », avance Inoussa, un menuisier sis à

Djivani. « Je perds de l'argent tous les jours, dans ces conditions... Et sans électricité, pas de lumière, pas de travaux. C'est vraiment intenable... ».

Cette crise intervient dans un contexte où deux centrales solaires d'envergure, financées par des partenaires internationaux, sont pourtant opérationnelles : l'une à Mitsamiouli (nord) et l'autre à Foumbouni (sud). Inaugurées comme la promesse d'une énergie verte et stable, leur contribution semble aujourd'hui insuffisante pour endiguer la vague de délestages.

Selon des sources proches du dossier, la production de ces parcs photovoltaïques, bien que significative, ne couvre qu'une partie de la

demande nationale. Dans un communiqué, la société nationale de production de l'électricité des Comores (SONELEC) a déclaré que les récentes évolutions climatiques à Ngazidja ont directement affecté leurs moyens de production et que ces derniers réduisent la capacité de production habituelle et créent des déséquilibres d'électricité.

« En raison de cette situation, certaines localités de l'île subiront des coupures d'électricité ponctuelles. Ces interruptions ne sont pas permanentes, mais elles sont nécessaires pour assurer une répartition équitable de l'énergie disponible sur l'ensemble de l'île », lit-on sur la page Facebook de la Sonelec. Et de préciser : « Pour vous donner une vision claire, 60% de notre électricité

té provient du solaire pendant la journée. Lorsque l'ensoleillement est insuffisant (ciel couvert, conditions climatiques défavorables), la production solaire diminue. Cela réduit la quantité totale d'électricité injectée sur le réseau et nous oblige à procéder à des délestages ciblés ». Est-ce là, la seule raison ? Pas sûr ! Certains parlent d'un problème de stockage à la centrale solaire de Foumbouni. Les centrales thermiques de la Sonelec, qui constituent l'ossature du réseau, seraient en « baisse de régime ». Et là-dessus, aucune communication officielle n'est faite de la part de la société. « Ils disent que 60 % de la production de l'électricité provient du solaire. Et les groupes électrogènes neufs achetés en début d'année,

quelle est leur utilité ? », s'interroge Mohamed Ibrahim, une jeune de la région de Hambou. Et d'enchaîner : « Dans la journée, on ne peut pas charger les téléphones, et le soir, les enfants ne peuvent même pas réviser ».

Face à cette paralysie, la colère gronde parmi la population. Beaucoup craignent le pire, à deux mois du ramadan. Les consommateurs exigent des explications claires de la part de la Sonelec sur les causes exactes de cette crise, et continuent de vivre au rythme imprévisible des coupures, dans l'attente d'une lumière au bout du tunnel ; une lumière qui, ironiquement, leur est actuellement refusée...

NAY

REFORCEMENT DU NOTARIAT À MOHÉLI

Mohéli engage le renforcement de son dispositif notarial

Face à une couverture notariale jugée insuffisante, un concours de recrutement de nouveaux notaires s'est tenu les 22 et 23 décembre à Fomboni. Cette initiative vise à améliorer l'accès aux services juridiques, à sécuriser les actes et à répondre aux besoins croissants de la population de l'île de Mohéli.

L'île de Mohéli a engagé une démarche visant à renforcer progressivement son dispositif juridique. Organisé sur deux jours, le concours avait pour objectif de contribuer à la réduction du déficit en services notariaux et de faciliter l'accès de la population à ces prestations essentielles. À ce jour, Mwali ne dispose que de deux notaires pour l'ensemble de l'île, une situation jugée insuffisante au regard des besoins liés aux transac-

tions foncières, successoriales et commerciales. Les organisateurs ont souligné la nécessité d'élargir la couverture notariale, notamment à travers l'ouverture envisagée de nouveaux bureaux dans le centre de l'île, afin de réduire les distances et de faciliter l'accès aux services juridiques.

Au-delà du recrutement, les échanges ont permis de mettre en lumière plusieurs défis structurels du notariat aux Comores. Les participants ont insisté sur l'importance de renforcer le rôle et le fonctionnement de la Chambre nationale des notaires, d'améliorer les compétences professionnelles par des formations continues et des stages de perfectionnement, et de consolider la collaboration avec les institutions judiciaires. La question de l'authentification des actes, pilier de la sécurité juridique, a également occupé

une place centrale dans les discussions.

Le président de la Chambre nationale des notaires des Comores, Maître Djae Soidiki Ahmed, également notaire à Ngazidja, s'est dit satisfait du déroulement du concours. « J'ai constaté que les candidats ont fait preuve de sérieux et ont répondu de manière satisfaisante à nos attentes. Nous attendons désormais la publication des résultats », a-t-il déclaré, estimant que ce recrutement représente une opportunité importante pour renforcer la sécurité des actes juridiques et la confiance dans les transactions.

Du côté des candidats, l'initiative est également perçue comme une occasion de relever d'autres défis. Sellah Zakaria Mahmoud Mansour, l'un des postulants, a notamment évoqué la méconnaissance du notariat par une partie de la population.



« Beaucoup ignorent encore le rôle et les missions du notaire. Il est important de renforcer la sensibilisation afin que la profession soit mieux comprise et que les responsabilités respectives des notaires et des autorités communales soient clarifiées », a-t-il indiqué.

À travers l'organisation de ce

concours, l'île de Mohéli entend contribuer à l'amélioration progressive de son système notarial, avec pour objectif de faciliter l'accès des citoyens aux services juridiques et de renforcer, à terme, la justice de proximité.

Riwad

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Bientôt un forum national sur les perspectives climatiques 2025-2026

La porte-parole du gouvernement, Fatima Ahamada, a présenté mercredi 24 décembre le compte rendu du Conseil des ministres, structuré autour de quatre axes majeurs : le climat, l'éducation, l'économie et l'aménagement du territoire. Plusieurs annonces ont été faites à cette occasion, tandis que certaines interrogations demeurent, quant à leur mise en œuvre et à leurs retombées concrètes.

Parmi les décisions annoncées figure l'organisation d'un Forum national sur les perspectives climatiques 2025-2026. Selon Fatima Ahamada, « ce forum permettra d'étudier les prévisions de pluies et de températures, l'activité cyclonique et les mesures anti-

cipatoires à mettre en œuvre aux Comores ». L'objectif affiché est d'améliorer l'anticipation des risques climatiques et de renforcer la coordination entre les différents acteurs concernés.

Toutefois, l'efficacité de ce type de rencontre dépendra des suites qui lui seront données. Par le passé, des initiatives similaires ont été organisées, avec des résultats variables. La question du suivi des recommandations, ainsi que celle des moyens logistiques et financiers mobilisés, reste centrale.

Sur le plan éducatif, le ministre de l'Éducation, Bacar Mvoulana, a proposé l'inscription des Comores au Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) pour l'édition 2028. La porte-parole du gouvernement a

indiqué que « le Conseil a reconnu l'intérêt stratégique de cette évaluation, qui permettra de mesurer les performances du système éducatif et d'orienter les réformes futures ».

Cette participation vise à situer le système éducatif national par rapport aux standards régionaux et internationaux. Des questions subsistent néanmoins sur les modalités de financement de cette démarche et son articulation avec les autres priorités du secteur, notamment en matière de ressources humaines, d'infrastructures scolaires et de réduction des disparités territoriales.

Sur le volet économique, le Conseil des ministres a insisté sur le suivi du Dialogue Public-Privé, avec pour objectif « d'assurer une mise en œuvre effective et un

impact tangible sur le climat des affaires ». Ce cadre de concertation est présenté comme un levier pour améliorer l'environnement économique et renforcer la confiance entre l'État et les acteurs privés.

L'expérience des précédents dialogues souligne cependant l'importance de mécanismes de suivi clairs afin de traduire les recommandations en actions concrètes. La question de leur application effective reste donc déterminante.

Enfin, le Conseil a validé la cession d'un terrain à Ngazi Ngome destiné à accueillir le futur siège de la SONDE. Selon Fatima Ahamada, « cette décision marque une étape importante dans la modernisation des infrastructures publiques ». Ce projet s'inscrit dans une dynamique de renforcement des

capacités institutionnelles, notamment dans le secteur de l'eau.

Des éléments tels que le budget alloué, le calendrier de réalisation et les modalités de maintenance future constituent toutefois des paramètres clés pour apprécier la portée réelle de cette initiative.

Dans l'ensemble, les décisions issues de ce Conseil des ministres traduisent une volonté de planification et de modernisation dans plusieurs secteurs stratégiques. Leur impact dépendra toutefois des conditions de mise en œuvre, de la mobilisation des ressources nécessaires et du suivi effectif des engagements pris.

Mohamed Ali Nasra

COMORES – ZAMBIE

Préserver l'espoir d'une qualification pour les huitièmes

Ce soir, aux alentours de 20 heures (heure de Moroni), les Cœlacanthes disputeront leur deuxième rencontre de la Coupe d'Afrique des Nations face à la Zambie. Une affiche importante dans cette phase de groupe, où chaque point peut s'avérer déterminant.

Sacrée championne d'Afrique en 2012, la Zambie reste une référence du football continental, même si son influence s'est quelque peu atténuée ces dernières années. De leur côté, les Comores se sont progressivement imposées comme une sélection capable de produire un jeu séduisant. Depuis la prise de fonction de Stefano Cusin en octobre 2023, l'équipe nationale affiche des résultats encourageants, marqués par une campagne de qualification à la CAN réussie et un parcours jugé satisfaisant en éliminatoires de la Coupe du monde.

La rencontre de ce soir revêt un caractère décisif pour les Cœlacanthes. Une victoire face



aux Chipolopolo permettrait de maintenir intact l'espoir d'une qualification lors de la dernière journée. À l'inverse, un résultat négatif compliquerait sérieusement la suite du parcours, avec un risque réel d'élimination dès le premier tour. Conscients de l'enjeu, les joueurs comoriens

abordent ce match sans excès de pression, mais avec la détermination nécessaire pour un rendez-vous de cette importance, disputé au stade Moulay Abdallah de Casablanca.

Sur le plan théorique, la Zambie part avec un léger avantage, en raison de son expérien-

ce et de son historique en Coupe d'Afrique des Nations. Les confrontations directes penchent également en faveur des Zambiens, qui comptent trois victoires et un match nul en quatre rencontres face aux Comores. Pour autant, les Cœlacanthes savent qu'ils ont les moyens de

rivaliser et de bousculer un adversaire habitué aux matches à enjeu.

Dans ce groupe, l'objectif est clair : rester en course pour la qualification. Avec un point au compteur, la Zambie occupe actuellement la deuxième place, à égalité avec le Mali. Un succès face aux Comores lui permettrait de prendre une option sérieuse, dans l'attente du résultat entre le Mali et le Maroc. Pour les Cœlacanthes, la victoire apparaît comme l'option la plus favorable afin de garder la maîtrise de leur destin. Un match nul retarderait l'échéance, sans offrir de garanties.

Habituée aux scénarios serrés, la sélection zambienne a déjà montré sa capacité à résister et à réagir, comme lors de son match face au Mali, où elle est parvenue à égaliser dans les derniers instants après avoir longtemps subi. Un avertissement pour les Comoriens, appelés à faire preuve de concentration jusqu'au coup de sifflet final.

Imtiyaz



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° COI/HORIZON/AO/2025/020

MOBILISATION D'UN EXPERT CHARGE DE L'ETABLISSEMENT D'UNE FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COI EN VUE DE L'OPERATIONALISATION EFFECTIVE DU PRESAN, LA MOBILISATION DE PARTENARIATS ET DE FINANCEMENT AINSI QUE LA MISE EN PLACE EFFECTIVE DE L'ESPACE DE PRODUCTION ET D'ECHANGES REGIONAL

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale réunissant les Comores, Maurice, Madagascar, La Réunion (France) et les Seychelles. Elle a pour mission de coordonner une action collective diversifiée et inclusive au bénéfice des Etats membres et promouvoir leurs spécificités insulaires et leurs intérêts communs à l'échelle régionale et internationale.

2. Le Secrétariat général de la COI souhaite recruter un expert chargé de l'établissement d'une feuille de route stratégique sur la sécurité alimentaire de la COI en vue de l'opérationnalisation effective du Programme Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRESAN) à court et moyen terme, en identifiant les priorités, la mobilisation de partenariats et de financements ainsi la mise en place effective de l'espace de production et d'échanges régional.

3. La Commission de l'océan Indien invite les consultants individuels à soumettre leur candidature pour les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations sur leurs capacités et leurs expériences afin de démontrer leur qualification pour exécuter les services :

a. Lettre de soumission avec une présentation du consultant
b. Qualifications et compétences : (i) Être titulaire d'un diplôme de Master II ou diplôme d'ingénieur dans un des domaines suivants : sciences agronomiques (de préférence en agronomie tropicale) ou économie du développement ou mobilisation des fonds ou développement international ou tout autre domaine pertinent

c. Expériences professionnelles générales : (i) Au moins 15 ans d'expérience et excellente connaissance des problématiques économiques, agricoles et sociales de la région COI ; (ii) Justifier d'au moins 8 années d'expérience dans l'appui à la mobilisation de ressources, la mise en place de stratégies régionales, l'identification de bailleurs, la négociation de financements et mise en place de partenariats institutionnels ou financiers, idéalement dans un contexte régional, intergouvernemental ou de coopération Sud-Sud; (iii) Disposer d'au moins 5 années d'expérience dans le pilotage ou l'encadrement de missions impliquant des partenaires techniques et financiers ou des structures publiques régionales

d. Expériences professionnelles spécifiques : (i) Avoir conduit au moins trois missions similaires, comprenant a) le développement de stratégies de financement ou de partenariats et b) l'accompagnement de structures publiques ou intergouvernementales dans la mise en place de stratégies régionales, l'identification de bailleurs, la négociation de financements et mise en place de partenariats institutionnels ou financiers ; (ii) Fournir trois références de missions similaires avec mention des résultats obtenus ; (iii) Expérience confirmée d'au moins 10 ans dans le développement des stratégies et plans d'actions idéalement dans le cadre d'organisations publiques ou intergouvernementales ; (v) Avoir une bonne connaissance du contexte régional de l'océan Indien, ou a minima des dynamiques de coopération régionale et des mécanismes de financement liés à cette zone ; (vi) Disposer de solides capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction, avec un sens stratégique avéré (vii) Maîtriser parfaitement le français et avoir une bonne connaissance de l'anglais ; (viii) Faire preuve

de discréption, de professionnalisme, et adopter une approche méthodologique rigoureuse adaptée à la sensibilité de la mission. Une liste restreinte de candidats sera retenue après analyse des manifestations d'intérêts auprès duquel un appel d'offre sera lancé pour avoir des offres complètes qui déterminera l'adjudicataire de ce marché.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures de bureau suivantes : de 8h30 à 16h30.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises dans une enveloppe scellée à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées aux adresses électroniques suivantes au plus tard **le 09 janvier 2026 à 16h00 (heure de Maurice)** avec la mention « **Mobilisation d'un expert chargé de l'établissement d'une feuille de route stratégique sur la sécurité alimentaire de la COI en vue de l'opérationnalisation effective du PRESAN, la mobilisation de partenariats et de financements ainsi la mise en place effective de l'espace de production et d'échanges régional - COI/HORIZON/AO/2025/020** »

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien
Blue Tower, 3ème étage, Institute Road, Ebène, Maurice
Tel : (230) 402 6100
Email : smc@coi-ioc.org ; marc.maminaina@coi-ioc.org
Île Maurice, le 18 décembre 2025